

Image not found or type unknown



## Changement d'agence immobiliere

Par **cris73**, le **17/02/2009** à **09:43**

bonjour, rnje vais donc demenager et passer par une autre agence immobiliere. rnai je le droit de demander mon premier dossier de location avec toutes les pieces que j'ai remises pour le transmettre a l'autre agence? rnd'autre part on me demande un cautionnaire (j'ai 1650€ de salaire et 500€ de pension alimentaire). rnmerci beaucoup